



COMMUNE DE
SAINT-PANTALÉON-DE-LANCHE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à l'Espace Culturel Charles Ceyrac - Salle Simone Veil

(205 rue du 19 mars 1962 – 19600 SAINT-PANTALEON-DE-LANCHE)

le mercredi 4 mars 2026 à 20 h 30.

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Approbation du procès-verbal de la séance dernière
- II. BUDGET PRINCIPAL : CFU 2025 et BP 2026
 - a. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025
 1. Approbation
 2. Affectation du résultat
 - b. BUDGET PRIMITIF 2026
 1. Vote des taux d'imposition
 2. Etude et vote du budget de la commune
- III. AFFAIRES BUDGETAIRES
 - a. Attribution subventions communales aux associations 2026
 - b. Taxe d'aménagement 2027
 - c. Demande de subvention auprès du Département : programme de voirie 2026
- IV. INFORMATIONS DIVERSES
 - a. Déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et des décisions de préemption
 - b. Informations diverses